Ami du Clergé du 18 février 1937

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Retraite pascale de dames. — *Avec les Saintes Femmes pendant la Passion.* — I. Le songe de Procula, ou la contrition de nos péchés, 81. — II. Le geste de Véronique, ou la confession, 83. — III. Les Pleureuses de Jérusalem, ou l'amour en esprit et en vérité, 85.
Le mot du Pasteur. — XVIII. *Dimanche de la Passion :* La contrition, 87.
Pour la fête de sainte Colette de Corbie. — L'idéal de la religieuse Clarisse-Colettine, 88.
Les Saints Patrons. — *S. Thomas d'Aquin, Patron des écoles catholiques :* Sa vie ; l'Œuvre des Vocations ; comment y collaborer, 91.
Pour la fête de S. Joseph. — Les raisons de notre culte, 93.
Les personnages évangéliques. — XCIV. Une servante, 94.

RETRAITE PASCALE DE DAMES

Avec les Saintes Femmes pendant la Passion

I

LE SONGE DE PROCULA OU LA CONTRITION DE NOS PÉCHÉS

***Nihil tibi et justo illi.* Qu'il n'y ait rien entre vous et ce juste. (Mt., XXVII, 19).**

Mesdames,

Sur la fin du procès de Jésus au prétoire de Pilate, alors que le Procurateur dispute encore son accusé innocent à la haine des chefs juifs, quand il hésite toujours entre sa conscience et sa place, une esclave de sa maison vient lui parler à l'oreille. Elle a été dépêchée en toute hâte par la femme du Gouverneur, nommée Procula d'après la tradition chrétienne.

Des songes, des rêves, des cauchemars affreux ont agité le sommeil de l'épouse de Pilate. Elle est encore sous leur impression angoissante. Et elle envoie au plus vite une de ses servantes auprès de son époux pour tenter d'éviter l'irréparable : « *Nihil tibi et justo illi,* qu'il n'y ait rien entre vous et ce juste, ne cédez pas à la pression des Juifs, ne chargez pas votre conscience d'un crime. Mes rêves de la nuit m'ont très tourmentée à son sujet. J'ai l'impression que ce serait pour nous un immense malheur. »

Tel est l'incident familial que S. Matthieu insère dans son compte-rendu du procès civil de Jésus.

Le proverbe a beau dire : « Tous songes sont mensonges, » ils ne laissent pas de préoccuper beaucoup d'esprits. Il arrive qu'ils contiennent un réel pressentiment de l'avenir et les poètes épiques ou tragiques y ont recours pour nouer ou dénouer leurs intrigues dramatiques. Nous savons même authentiquement que Dieu en fit parfois l'instrument de ses révélations : Jacob vit en songe l'échelle mystérieuse qui s'élevait jusqu'au ciel ; Joseph eut en songe la révélation de sa gloire future ; S. Joseph reçoit en songe l'ordre de partir pour l'Egypte afin d'échapper à la persécution d'Hérode. La plupart des commentateurs de l'Evangile rangent parmi cette catégorie le songe de Procula : c'est Dieu lui-même qui, sous cette forme sensible, parlait à la conscience de Pilate. Quoique païenne, Procula était favorable à Jésus, qui avait trouvé de la sympathie, nous le savons par l'Evangile, jusque dans les milieux officiels, par exemple près de Jeanne, la femme de Chouza, l'intendant d'Hérode. Elle se convertit dans la suite et quelques églises l'honorent comme sainte.

Quoi qu'il en soit, cette intervention de Procula dans le procès de Jésus contient le premier avertissement que nous ayons à entendre au début de cette Retraite avec les Saintes Femmes pendant la Passion : « *In Passione Christi, uxor provocat ad salutem,* a écrit S. Augustin. Pendant la Passion du Christ, l'épouse de Pilate excite au salut. » *(Serm. 121 de Temp.).*

Cette Retraite pascale va d'abord à purifier complètement nos âmes du péché, pour nous permettre de remplir saintement le devoir pascal, la communion officielle des chrétiens, qui doit marquer leur résurrection spirituelle en union avec le Christ ressuscité.

Appliquons-nous donc à mieux écouter que Pilate l'avertissement de son épouse : 1° *Nihil tibi et justo illi,* qu'il n'y ait rien entre vous et ce juste. 2° *Multa enim passa sum hodie per visum propter eum,* si nous ne voulons pas être tourmentés à cause de lui.

I. — *Qu'il n'y ait rien entre vous et ce juste !*

« Qu'il n'y ait rien entre vous et ce juste ; » c'est-à-dire, que nous ne soyons pour rien dans la condamnation, les souffrances et la mort de Jésus !

Et quoi donc nous fait tremper dans la Passion de Notre-Seigneur ? Nous le savons, c'est le péché. Mais prenons garde de ne voir dans cette affirmation qu'une pieuse considération de mystiques pour attendrir quelques âmes plus sensibles devant le crucifix. Notre foi nous enseigne qu'il n'y a pas d'autres raisons d'être au mystère de la Rédemption que le péché. Le Christ a souffert pour nous, déclare S. Pierre, *Christus passus est pro nobis* (I Pet., II, 21). Il nous a lavés de nos péchés dans son sang, écrit S. Jean, *lavit nos a peccatis nostris in sanguine suo* (Apoc., I, 5) ; et Notre-Seigneur lui-même s'en est expliqué clairement : Le Fils de l'homme est venu afin de donner sa vie pour la rédemption de la multitude, *Filius hominis venit dare animam suam redemptionem pro multis* (Mt., XX, 28 ; Mc., X, 45).

Il ne nous est jamais venu à l'idée de ne voir, dans le dénouement tragique de la vie terrestre de Notre-Seigneur, qu'un complot de secte odieusement machiné par ses ennemis. Nous savons bien que les pharisiens, Judas, Pilate ne furent que les exécuteurs d'un drame dont le péché, les péchés accumulés du premier au dernier homme, tous les péchés du plus petit au plus grand, forment les véritables dessous. Dans la réalité la plus profonde, tous les fils de l'intrigue se relient à ce point central : le fait du péché.

Nous le croyons. Mais de cette croyance prenons-nous une conscience assez nette, qui nous impressionne et nous émeuve ? Et la responsabilité de la Passion n'est-elle pas trop universelle pour que nous

jugions à sa valeur notre part personnelle, la part que représentent nos péchés, les péchés de nos 20 ans, de nos 40 ans, de nos 60 ans d'existence ?

Il faut que je me le dise : C'est moi qui ai trahi mon Maître, mon bon Maître, le Maître de mon baptême, de ma première communion, d'innombrables grâces de ma vie, et souvent pour beaucoup moins de trente deniers, pour un faux plaisir d'un moment, pour un caprice. Ce sont mes péchés d'orgueil qui ont préparé les épines pointues enfoncées dans sa tête, mes sensualités qui l'ont flagellé, tous mes péchés qui ont fait le poids écrasant de sa croix. Pierre l'a renié moins souvent que mes respects humains ; j'étais de cette foule anonyme dont la clameur montait : « Crucifiez-le, crucifiez-le ! » avec moins d'hésitation que Pilate, je me suis prononcé pour sa mort... Je n'étais pas seul ; d'autres ont conspiré avec moi ; ni les Juifs, ni Judas, ni Pilate ne sont innocents ; mais cela ne m'excuse pas plus que ma culpabilité ne les excuse, et mes péchés ont fait nombre pour motiver les décisions du Père sur son Fils.

On peut penser et même dire : « Je suis innocent de la mort de ce juste » et s'en laver les mains, comme Pilate. Cela ne nous innocente pas davantage que la protestation et le geste du Gouverneur romain, Par tous nos péchés nous avons trempé dans la condamnation et le supplice de Notre-Seigneur : car, encore une fois, Jésus est mort pour les péchés, pour ceux des générations qui l'avaient précédé et pour ceux des générations qui viendraient.

S. Paul a pu dire en toute vérité des pécheurs que pour leur part « ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu et le livrent à l'ignominie » (Hébr., VI, 6). Sans doute, Notre-Seigneur ne peut plus souffrir ni mourir depuis qu'il est ressuscité glorieux. Mais la parole de l'Apôtre garde toute sa force à cause de cette influence de nos péchés prévus sur le mystère de Jésus : ce sont nos péchés qui l'ont crucifié et livré à l'ignominie.

II. — *Si nous ne voulons pas être tourmentés à son sujet*

Dans son pressant message à Pilate de ne pas se charger la conscience de la lourde responsabilité de la mort du Christ, Procula faisait savoir à son époux quels tourments elle avait endurés à la pensée de la condamnation du Juste. Il y avait là un nouveau motif qui aurait dû influencer le Gouverneur. Cette influence ne l'emporta pas sur la crainte de sa destitution par César.

Si puissantes que soient la méditation du Chemin de la croix et la vue du crucifix pour exciter dans nos cœurs la contrition de nos péchés, il nous est pourtant si difficile de nous représenter de façon impressionnante notre participation à la mort de Notre-Seigneur, qu'il n'est pas inutile de faire réflexion sur les tourments du pécheur, pour atteindre au vif notre sensibilité.

1. Le premier de ces tourments c'est *le remords*, cette accusation intérieure, ce reproche violent, ce souvenir, réapparaissant par éclair au milieu de nos fausses joies, du péché commis, de son indignité et de sa misère. On peut en arriver à bâillonner la conscience, surtout dans notre société qui perd de plus en plus la notion du péché ; et c'est un grand malheur, car le remords est une grâce. Mais tant qu'on garde la foi, « on n'empêche pas plus la pensée de revenir à une idée que la mer de revenir au rivage. Pour le marin, cela s'appelle la marée ; pour le coupable, cela s'appelle le remords. » (Victor Hugo).

Il semble au coupable que tout ce qu'il voit et tous ceux qu'il rencontre lui jettent à la face son péché : l'église près de laquelle il passe, le prêtre qu'il croise, celui qui fut le compagnon de sa vertu.

En 1848, le P. Lacordaire entrait pour la première fois à l'Assemblée constituante. Lamennais aussi en était membre. Le pauvre apostat aperçoit son ancien ami et détourne les yeux. — « Savez-vous qui arrive ? » lui dit un de ses voisins. Lamennais ne répond pas. Le voisin insiste : « Mais, retournez-vous donc, c'est Lacordaire ! — Eh ! pour Dieu, laissez-moi, fait Lamennais poussé à bout ; ne comprenez-vous pas que cet homme me pèse sur les épaules comme un monde ? » (*Polybiblion*, 1887, I, p. 511).

2. Par la porte ouverte du remords, toutes les inquiétudes se sont précipitées et ont envahi l'âme du pécheur. « Il n'y a plus de paix pour l'impie, » nous dit l'Esprit-Saint. Il vit dans une crainte perpétuelle qui empoisonne ses plus folles joies.

Le pécheur a beau s'étourdir; il ne peut pas bien longtemps s'illusionner, se donner le change, penser au rebours du bon sens. Ses joies, souvent mêlées, l'avertissent de leur précarité; à la pensée qu'il troque l'éternité pour le temps, pour un temps de plaisir qui lui apporte bien des déboires, il ressent une nostalgie de cette éternité sacrifiée qui donne un arrière-goût de fiel à toutes ses voluptés. Qu'il disait vrai le poète : « Le cœur a beau mentir, la blessure est au fond ! » On ne refoule pas du jour au lendemain l'obsession de l'au-delà et de l'éternité. La brusque apparition de la pensée d'une mort subite possible donne des frissons. Même quand la foi commence de chanceler, il arrive qu'elle a des sursauts et qu'elle crie encore : « Si c'était vrai tout de même ! »

Quel tourment qu'une vie de pécheur ! La misère du péché accrue des appréhensions de la misère éternelle ! Des malheurs qu'on se crée, plus rigoureux que les sacrifices de la vertu, et sans espoir d'une compensation posthume, sous la menace continuelle de malheurs plus grands et sans fin !

Les moins mauvais, ceux qui ont encore la foi, gardent une lueur d'espérance qui les soutient, l'espoir qu'ils ne finiront pas comme cela, qu'ils auront le temps de se reconnaître, qu'il y a les derniers jours ou du moins les dernières heures pour passer l'éponge et se préparer à la mort. Lueur bien faible quand on se rappelle la parole de l'Esprit-Saint : « Voici que je viens comme un voleur, bienheureux celui qui veille. » (Apoc., XVI, 15).

* *

Mesdames, combien Notre-Seigneur avait raison d'identifier le péché avec le mal, dans la belle prière du *Notre Père* : « Délivrez-nous du mal ! »

Le péché a rendu Dieu malheureux. Celui qui est le bonheur même et toute béatitude s'est vu, à cause de lui, condamné à partager nos infirmités, à s'abreuver de souffrances, à subir la mort épouvantable et infamante de la croix.

Le péché rend l'homme malheureux. Il a introduit la douleur et la mort dans le monde ; il ronge les consciences, saccage les joies du foyer, dresse les peuples les uns contre les autres dans de véritables carnages ; il livre à des tourments éternels inimaginables ses victimes et ses esclaves.

Voilà ce que nous rappelle l'avertissement de Procula à son époux au commencement de la Passion de Notre-Seigneur que nous allons commémorer pendant la Semaine Sainte : « Qu'il n'y ait rien entre vous et ce juste, car j'ai horriblement souffert par la pensée à son sujet. »

Ce sont réflexions bien salutaires au début d'une retraite pascale, pour exciter dans nos cœurs la contrition de nos péchés, la volonté d'en guérir, la résolution de nous en préserver.

Que la contemplation du crucifix et la méditation du Chemin de la croix pendant ces jours, que les mérites de la Passion de notre Sauveur, plus abondants pour les âmes en cette semaine anniversaire, que la compassion de notre Mère, la Vierge Marie, associée par Dieu à notre rédemption, nous obtiennent ces grâces insignes et nous délivrent du mal ! Ainsi soit-il.

II

LE GESTE DE VÉRONIQUE OU LA CONFESSION

Une sainte femme, nommée Véronique, essuie la face de Jésus.
(Chemin de la Croix, 6e Station).

Malgré les sages conseils de sa femme, Pilate a condamné Jésus. Maintenant le cortège s'organise qui doit le conduire au Golgotha : un peloton de quatre soldats à cheval, le condamné chargé de sa croix, la foule exaltée par le succès de ses manifestations et qui entend bien le pousser à fond.

Presque au début du trajet douloureux du Prétoire au Calvaire, la tradition place la rencontre de Jesus et de Marie, la plus sainte de ces Saintes Femmes avec qui nous voulons faire notre retraite pascale. Mais nous la retrouverons encore au pied de la croix, au moment le plus tragique et le plus solennel ; alors, nous nous arrêterons plus longuement avec elle.

Un peu plus loin se produit un autre épisode : une sainte femme nommée Véronique essuie la face de Jésus. Refaisons le récit de cet épisode, d'un si bel exemple d'amour, et dégageons les leçons qu'il renferme pour nous.

I. — *L'épisode de Véronique*

1. C'est une escorte de haine qui entoure Notre-Seigneur. Il n'y a pas huit jours, la foule, dans la simplicité et la reconnaissance de son cœur, étendait ses vêtements, agitait des palmes, lançait des *Hosanna* au passage de ce Messie dont elle était toute prête à faire son roi. Aujourd'hui, égaré par des meneurs qui travaillent pour eux et non pour lui, ce même peuple l'accompagne de ses cris de haine, de ses sarcasmes, de ses quolibets.

Pourtant, dans cette foule, voici qu'un remous se produit. Une femme cherche à se frayer un passage. Elle a le visage bouleversé, des larmes coulent sur ses joues, elle tient un linge blanc dans les mains. A force de jouer des coudes, elle arrive près de Jésus. Elle jette sur la pauvre figure du condamné, toute tachée de sueur et de sang mêlés, le linge qu'elle porte. Et, comme une délicate infirmière qui lave le visage d'un grand blessé ou d'un grand malade, mieux, comme une maman qui nettoierait les joues de son enfant qui vient de tomber dans la boue, elle essuie le front, les yeux, la bouche, toute la sainte face défigurée de Jésus.

Sans doute, la foule fait silence qui hurlait tout à l'heure des injures. La foule est si mobile : un mouvement de pitié, un beau geste, une fière attitude suffisent parfois à la retourner.

La tradition ajoute que sur le linge de Véronique, Notre-Seigneur laissa empreinte à jamais sa face adorable. Ce fut sa réponse au dévouement courageux de cette sainte femme. Et c'est sur cette relique du trésor de Saint-Pierre de Rome que se perpétuera à travers les siècles l'image émouvante et authentique de Jésus souffrant passion par amour pour nous.

2. Quel amour, dans cette femme ! Quel amour courageux et fort, affectueux et tendre, communicatif et entraînant ! Et qui reçoit sa juste récompense !

Amour *courageux et fort.* Dans ce cortège de lâches qui injurient un homme sans défense et de pleutres qui hurlent avec les loups, elle ne se laisse ni vaincre par le respect humain ni intimider par les mauvais coups des soldats qui vont tenter de l'écarter.

Est-elle de ces saintes femmes qui suivaient Jésus et ses apôtres et se dévouaient à leur service ? Sans doute du moins a-t-elle entendu sa parole, vu ses miracles, cru à sa mission. De toute façon, c'est plus qu'un élan de pitié : elle croit en lui, elle l'aime de tout son cœur. Car c'est de l'amour qu'il est écrit qu'il est fort comme la mort, qu'il ne redoute pas de l'affronter pour donner sa preuve.

Amour *affectueux et tendre.* La tradition ne nous a pas laissé le souvenir des paroles de pitié ou de compassion qu'ait prononcées Véronique. Mais cette sainte femme a fait mieux que témoigner sa sympathie dans le malheur ; elle l'a prouvée, et de quel geste d'une délicatesse admirable ! Elle sait bien qu'éponger le visage de Jésus de tout ce qui le salit : sueur, sang, crachats, ce sera donner à ce malheureux une sensation de repos et de bien-être, et elle lui procure ce soulagement véritablement efficace dans sa souffrance.

Amour *communicatif et entraînant.* Quels mouvements de pitié, d'amour, de réparation la sainte hardiesse de Véronique aura provoqués parmi ceux qui en furent les témoins ! Dans la foule si lâche des badauds, qui se refusent à prendre parti pour ne pas s'attirer d'histoires, il suffit que quelqu'un de cœur et de courage manifeste ses sentiments, sorte du rang, intervienne, pour créer un courant de sympathie vers le malheur. Quand nous rencontrerons bientôt des femmes et des jeunes filles de Jérusalem en larmes sur le passage de Jésus, nous le devrons peut-être à Véronique qui la première a osé.

Oui ! témoignage d'un magnifique amour. Bien que l'Evangile n'en parle pas, la tradition l'a conservé fidèlement, l'Eglise lui a fait place dans sa chère dévotion du Chemin de la croix, il vivra à jamais dans la mémoire des hommes comme celui de Marie-Madeleine chez Simon le pharisien. Car nous restons toujours sensibles à un beau geste.

Mais, pendant une retraite, il nous est demandé plus que de l'admiration. Il faut conclure et agir. Dégageons donc les leçons de la conduite de Véronique.

II. — *Les enseignements de Véronique*

Une double leçon pratique ressort pour nous de cet épisode : la première, du geste de Véronique ; la seconde, de l'amour qui l'inspire.

1. Véronique a jeté un linge sur le visage de Jésus ; elle a essuyé toutes les souillures qui le défiguraient ; elle lui a rendu sa beauté. Voyons là une invitation pour nous à la purification de nos consciences.

La grâce du baptême imprime sur nos âmes la ressemblance de Jésus. Rien ne reproduit mieux qu'une âme sainte l'image de Jésus, de sa pureté, de son amour, de sa piété. Notre-Seigneur peut s'y regarder comme dans un miroir, si bien que l'Eglise peut appeler la Sainte Vierge, la toute sainte, « miroir de justice, » ou, comme a traduit un délicat poète catholique contemporain, « le miroir de Jésus. »

Mais le péché, qui est une souillure, défigure cette image au point de la rendre méconnaissable. C'est comme une effigie qu'on aurait passée au minium ou traînée dans la boue. Au jour du jugement, Notre-Seigneur lui-même pourra dire aux pécheurs : « *Nescio vos,* je ne vous connais pas. »

Pourtant cette image subsiste toujours sous la couche de poussière et de saletés accumulée par le péché. Elle peut revenir, réapparaître dans toute sa splendeur, être remise à neuf. Il suffit de la plonger dans ce bain de purification qu'est le sacrement de pénitence.

Le songe de Procula vous excitait à la contrition de vos péchés ; le geste de Véronique vous invite à vous purifier par la confession.

Première leçon bien de circonstance en ces jours, pendant lesquels l'usage et la nécessité de la préparation à la communion pascale ont fixé l'accomplissement du précepte de la confession annuelle.

Dans certains cas d'abandon prolongé de ce sacrement, ou d'état lamentable et douloureux de quelques consciences, il y faut peut-être du courage. Véronique vous a montré ce dont un cœur de femme est capable, malgré le respect humain et la veulerie de la masse. Et la même récompense vous attend : celle de voir enfin rendue à la sainte face de Jésus, imprimée sur votre âme comme sur le linge de Véronique, toute sa pure beauté première.

2. Mais une seconde leçon, beaucoup plus haute, se dégage pour vous de l'amour qui a inspiré à Véronique son geste charitable, de cet amour que nous avons dit fort et courageux, affectueux et tendre, communicatif et entraînant.

La contrition du péché que nous commandait le songe de Procula, la purification que nous prêche l'exemple de Véronique, ne nous font voir que le côté négatif de la Retraite et de la vie chrétienne. Nous aurions tort d'en rester là. Allons jusqu'à l'amour qu'elles supposent, comme nous sommes allés jusqu'à l'amour qui inspira Véronique.

Non seulement pour les âmes qui sont dans la grâce de Dieu avant leur confession de Retraite, mais encore pour celles qui seraient dans le péché, ces jours doivent marquer le renouveau d'un véritable amour de Dieu.

Il n'y aurait pas, sans cela, de vraie contrition ni de purification réelle, puisqu'elles incluent le ferme propos ou la volonté d'éviter le péché à l'avenir, la préférence de Dieu sur la créature, l'amour de Dieu par-dessus toute chose.

Et il n'y a que cet amour qui puisse garantir vos résolutions, assurer votre persévérance, vous préserver du péché.

Nous avons un cœur, un cœur fait pour aimer. Il ne peut rester sans objet ni en sommeil. S'il ne s'éprend une bonne fois de la bonté de Dieu et ne s'attache à lui définitivement, son besoin d'amour lui fera chercher un dérivatif vers les créatures. On n'empêche pas une rivière de couler. Si l'on dresse un barrage sur son cours, elle se répand hors de son lit, elle ravage et détruit tout ce qu'elle inonde et se disperse elle-même. N'essayons pas davantage d'arrêter le mouvement de notre cœur. Il est fait pour aimer comme l'oiseau pour voler et chanter. Mais dirigeons son cours vers Dieu d'abord, et vers les créatures seulement dans sa marche vers Dieu.

Profitez donc, Mesdames, des grâces abondantes et de l'atmosphère de cette Retraite pour demander par vos prières et exciter dans votre cœur le saint amour de Dieu, cette vertu maîtresse de toute la vie chrétienne. Et pour cela, prolongez personnellement la méditation que nous avons ébauchée ensemble sur l'épisode de Véronique. Ne voyez pas seulement son geste, mais regardez jusqu'à son cœur qui le lui commande. Sentez ce cœur, si totalement épris de Dieu, ou du moins si profondément remué de la pitié de Dieu, qu'elle ne voit plus que lui, qu'elle ne songe pas un instant aux risques qu'elle court, qu'elle ne pense qu'à lui témoigner son amour.

Et comme le sien, que votre amour de Dieu par-dessus toute chose, s'alimente, s'accroisse, s'embrase dans la contemplation, en ces jours, des souffrances et de la mort de Jésus, de cette mort qui est bien, comme il nous l'a dit, le plus grand témoignage de son amour.

* *

Quelque soit, Mesdames, l'état de conscience de chacune d'entre vous, — et c'est un secret entre vous et Dieu, — profitez bien de ces quelques réflexions sur l'épisode de sainte Véronique afin de renaître, par une bonne confession, à un plus grand amour de Dieu, qui sera votre force et votre joie.

Il y a parmi vous des âmes, beaucoup, qui sont dans cet amour et n'ont guère à se reprocher que des fautes quotidiennes légères. Que la confession de Retraite leur donne encore une plus grande délicatesse de conscience ! On n'aime jamais assez le bon Dieu qui nous a tant aimés.

Peut-être se trouve-t-il des âmes qui viennent simplement accomplir un devoir, se mettre en règle, satisfaire au commandement de la confession annuelle, par vieille habitude ; après quoi elles reprendront leur même vie, ni pire ni meilleure qu'auparavant. Et pourtant il nous sera demandé compte de toutes les grâces reçues. Et ce sont des grâces qu'une retraite et un sacrement.

Peut-être même Dieu sait-il quelque âme qui n'est plus dans son amour, mais dans le péché. Des fautes passées pèsent sur elle comme un fardeau ; un lien qu'elle n'ose pas rompre la rive à son péché ; à un âge ou à un tournant où l'on ne réfléchit pas, elle s'est engagée dans une impasse. Chère âme rachetée par le sang d'un Dieu, resteriez-vous insensible devant votre Sauveur qui porte sa croix et douteriez-vous de l'amour de Celui qui est mort pour vous ?

Qui que nous soyons, quelque soit notre état d'âme, dans quelque disposition que nous soyons venues à cette Retraite, laissons-nous toucher par le spectacle de la Passion de Jésus comme Véronique sur le chemin de la croix, sûres que nous emporterons de notre démarche, nous aussi, le doux visage du Maître imprimé dans notre cœur avec tout ce qu'il donne de paix et de consolation. Ainsi soit-il.

III

LES PLEUREUSES DE JÉRUSALEM
OU L'AMOUR EN ESPRIT ET EN VÉRITÉ

Filiæ Jerusalem, nolite flere super me, sed super vos ipsas flete, et super filios vestros
Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous et sur vos enfants.
(Luc, XXIII, 28).

Sur la Voie douloureuse, où notre pensée doit le suivre fidèlement surtout pendant cette semaine de la Passion, à peine vient-il d'être réconforté par la délicate démarche de Véronique, que Notre-Seigneur reçoit d'un groupe de femmes de Jérusalem un nouveau témoignage de cette compassion qui est un des honneurs de votre sexe au cœur plus sensible.

Déjà depuis la rencontre de sa Mère à la IVe station du Chemin de la croix, l'accompagnaient les pieuses Galiléennes qui l'avaient suivi dans ses prédications, qui le suivaient jusqu'au bout, jusqu'à la butte du Golgotha.

Mais voici que des inconnues, femmes et jeunes filles de Jérusalem, se tiennent sur son passage, se frappent la poitrine, se lamentent à cris déchirants, émues de pitié devant tant de souffrance et peut-être aussi vaguement conscientes du crime énorme que commet leur patrie.

Qu'étaient ces femmes ? L'Evangile de S. Luc ne précise pas. Peut-être appartenaient-elles à cette société de dames au grand cœur, qui semble avoir existé à cette époque chez les Juifs, dans le but d'adoucir les derniers moments des condamnés, victimes le plus souvent de la politique, en raison de leur dévouement à leur patrie opprimée par les Romains.

Et certes, cette compassion ne laisse pas de toucher le cœur de Jésus. Son cœur d'homme a battu de tous les nobles sentiments qui émeuvent un cœur humain. Il est naturel et normal de ne pas être insensible à une marque de sympathie, surtout dans le malheur.

Pourtant Notre-Seigneur ne peut oublier qu'il est à l'heure solennelle de son existence, celle qu'il appelait tout court « son heure. » Il n'a pas le droit de laisser ignorer le vrai motif de sa mort : le péché ; ni les châtiments qu'elle entraînera d'abord sur la ville coupable : la ruine de Jérusalem. C'est même de sa part rendre compassion pour compassion qu'avertir ces mères des malheurs qui les menacent, elles et leurs enfants, pour les engager dans la voie où elles pourront y échapper.

Jésus se retourne donc vers ces femmes ; il a le regard voilé et la voix émue de toute la tristesse qui avait envahi son cœur le jour où il avait pleuré sur Jérusalem ; et il leur dit avec une poignante pitié, comme s'il avait sous les yeux les scènes sinistres et affolantes de leur capitale en ruines : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. Car des jours vont venir où l'on dira : Heureuses les stériles, heureuses les entrailles qui n'ont point enfanté et les mamelles qui n'ont point allaité ! Alors on dira aux montagnes : Tombez sur nous ! et aux collines : Recouvrez-nous ! (Os., x, 8). Car si l'on traite ainsi le bois vert, qu'on n'a pas coutume de jeter au feu, que sera-t-il réservé au bois sec, dont on alimente généralement la flamme du foyer ? »

Ainsi Notre-Seigneur fait entrevoir les châtiments qui vont fondre sur la ville et ses habitants. C'est encore une avance de son amour. Les malheurs annoncés par ce prophète ne vont-ils pas enfin faire réfléchir ces femmes, les amener à l'amendement de leur vie, leur inspirer une plus sage conduite dans l'éducation de leurs enfants ?

Mesdames, c'est sur ces graves paroles de Notre-Seigneur que j'appelle, ce soir, votre attention : « Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. » Elles vous invitent, semble-t-il, à des larmes d'un repentir vraiment sincère, c'est-à-dire qui regrette le passé, évidemment, mais qui se propose aussi de mieux faire à l'avenir, de prendre davantage conscience de vos devoirs envers vous-mêmes et envers vos enfants, de mieux remplir vos obligations de chrétiennes et de mères.

Cette instruction complétera les précédentes, celle de la contrition qui doit contenir le ferme propos, celle de l'amour de Dieu qui se prouve par les actes.

I. — *Pleurez sur vous-mêmes*

Réflexions d'abord sur vos devoirs de chrétiennes.

Cet amour de Dieu, que l'exemple de Véronique nous stimulait, hier soir, à instaurer au centre de notre vie morale, n'est pas d'abord affaire de cœur, de sentiment, d'impression. Dieu peut se préparer les voies dans notre sensibilité ou, quand il s'est établi chez nous, donner, au moins par périodes, la joie sensible de son amour. Pourtant c'est dans notre volonté qu'il faut que réside cet amour, pour s'emparer d'elle, la conformer en tout à la volonté de Dieu, lui faire vouloir ce que Dieu veut.

La chose vaut la peine qu'on la souligne.

Il n'est pas rare de rencontrer dans la pratique de l'amour de Dieu un phénomène un peu semblable à celui qu'offre parfois l'amour humain. Des femmes répètent qu'elles aiment, qu'elles se sentent capables de tout, qu'elles sont prêtes à des folies pour leur amour. Elles se disent prêtes à toutes les folies, et elles ne font même pas les choses sensées qui seraient de comprendre leur mari, de lui faciliter sa tâche, en accomplissant leurs propres devoirs d'épouses, de deviner ce qui peut lui être utile ou lui faire réellement plaisir.

Pareillement, l'amour de Dieu véritable est un amour non seulement affectif, mais encore effectif ; non seulement de cœur, mais aussi de fait ; non seulement en paroles, mais encore en actes, selon l'expression de S. Jean (I Jo., III, 18). C'est à notre conduite, à notre attitude vis-à-vis de la loi de Dieu, à notre application à observer les commandements de Dieu et de l'Eglise qu'on peut reconnaître un amour vrai de Dieu. Le premier souci, quand on aime sincèrement, n'est-il pas de ne rien faire qui puisse contrarier celui qu'on aime et de s'empresser même à faire sa volonté ?

Voilà ce que veulent dire les psychologues quand ils écrivent de l'amour qu'il est unitif, c'est-à-dire qu'il tend à la conformité, à l'union, à la fusion des volontés : *unum velle, unum nolle.* Voilà ce que voulait signifier Notre-Seigneur quand il déclarait : « Ce ne sont pas ceux qui disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux, mais ceux qui font la volonté de mon Père qui m'a envoyé ; » ou encore : « Si vous m'aimez, gardez mes commandements. » Voilà ce qu'entendait S. Vincent de Paul quand il répétait : « Aimons Dieu ! ai-

mons Dieu ! mais que ce soit aux dépens de nos bras et à la sueur de notre visage. »

Aimerait-elle vraiment Dieu la chrétienne qui oublierait — suivant le mot consacré — toujours ou presque toujours ses prières ; ne se ferait pas faute de n'assister que très irrégulièrement à la messe du dimanche sous le plus futile prétexte ; omettrait par habitude, par négligence, pour raison de déplacement ou de fatigue passagère, de faire ses Pâques..., alors que Notre-Seigneur a dit : « Il faut prier, » alors qu'il a prescrit de renouveler la Cène du Jeudi Saint, et qu'il a solennellement affirmé : « Si vous ne mangez ma chair et si vous ne buvez mon sang, vous n'aurez pas la vie en vous » ?

Aimerait-elle vraiment Dieu cette chrétienne qui ne pardonnerait pas, qui s'abandonnerait et céderait à tous les mouvements de ressentiment, de rancune, de vengeance, qui dénigrerait systématiquement telle ou telle personne à qui elle en veut..., alors que Notre-Seigneur a dit : « Pardonnez et vous serez pardonnés (Luc, VI, 37) ; faites du bien à ceux qui vous haïssent (Mt., V, 44) ; ne jugez pas et vous ne serez pas jugés » ?

Aimerait-elle vraiment Dieu la chrétienne qui se permettrait de tout lire et de tout voir, tout ce qui s'écrit et tout ce qui passe sur l'écran ou sur la scène, dont la coquetterie ou certaines complaisances troubleraient sa vie personnelle et conjugale ou d'autres vies, pour laquelle les pénitences prescrites par l'Eglise, comme l'abstinence, seraient non avenues..., quand sont si formelles les paroles de Notre-Seigneur sur la pureté du cœur et non seulement de ce qui paraît, et sur la pénitence ?

Inutile, n'est-ce pas, de prolonger cette sorte d'examen de conscience. Mais ne me le reprochez pas non plus comme indiscret. La morale d'aujourd'hui est si relâchée, si détendue, si extensible, que les meilleurs accommodent parfois leur religion au goût du jour, qu'ils lui font suivre la mode, et que l'amour du bon Dieu, comme l'amour tout court, a perdu à notre époque beaucoup de sa pureté, de ses exigences, de sa délicatesse.

Serait-il venu le temps dont Notre-Seigneur a dit : « A cause des progrès croissants de l'iniquité, la charité d'un grand nombre se refroidira » ? (Mt., XXIV, 12).

Pleurez sur vous, filles de Jérusalem !

II. — *Et pleurez sur vos enfants*

Notre-Seigneur ajoutait : « Et sur vos enfants. »

A côté de vos obligations générales de chrétiennes, il y a vos devoirs d'état, vos devoirs de mères, d'épouses, de maîtresses de maison, dont l'accomplissement donnera la mesure exacte de votre amour.

Quel vaste et grave sujet d'examen de conscience pour chacune d'entre vous pendant cette retraite !

1. Votre époux ! — Par le mariage deux vies se sont rencontrées, soudées, fondues en une seule. Deux êtres sont maintenant solidaires de leurs intérêts mutuels, de tous leurs intérêts, de ceux du temps et de l'éternité. Pour ces derniers du moins, c'est toujours le régime de la communauté.

Et pourtant il n'est pas rare que, pour ces derniers surtout et quelquefois exclusivement, la communauté n'existe pas. Pensées et cœurs se rencontrent sur tous les terrains, excepté sur le terrain religieux. On estime presque un idéal que le mari consente à laisser à l'épouse et aux enfants entière liberté de pratiquer, tandis qu'il se retranche lui-même dans une totale abstention.

Il peut paraître commode de s'en tenir à ce *modus vivendi*. Mais pendant une retraite, Mesdames, vous avez à vous interroger sur votre devoir, non pas en fonction des commodités de l'existence, mais devant Dieu. Et devant Dieu vous n'avez pas le droit de prendre votre parti d'une semblable situation, parce que devant Dieu vous êtes responsables pour une part de l'avenir éternel de votre époux comme de son bonheur ici-bas.

Loin de moi la pensée de vous conseiller l'indiscrétion du zèle, de vous faire l'obligation d'importuner et de harceler votre mari sur la question religieuse, de vous engager sur une voie qui envenimerait un désaccord latent et buterait la volonté !

Mais il vous reste à porter devant Dieu dans vos prières le souci de cette âme ; à vous ingénier, à l'occasion d'une fête : baptême, première communion, anniversaire du mariage, à rapprocher de Dieu sa pensée et son cœur ; surtout, par votre douceur, par votre dévouement, par votre amour, par toutes les vertus domestiques, à lui rendre sympathique la religion que vous pratiquez.

Ce doit être une question de tact, mais ce ne doit jamais être une démission.

2. Vos enfants ! — Dans ce domaine, au moins pendant toute la période de l'enfance et de l'éducation, et quelques soient les sentiments du père, vous avez généralement les coudées franches. Votre tâche se voit facilitée. N'oubliez pas que votre responsabilité s'en trouve accrue.

Cet entretien ne peut reprendre tout le chapitre de vos obligations d'éducatrices. Permettez du moins que j'appelle votre attention sur quelques devoirs de l'heure, auxquels vous invite à réfléchir la parole de Jésus aux femmes de Jérusalem : « Pleurez sur vous et sur vos enfants. » Je m'arrêterai à trois remarques, particulièrement importantes aujourd'hui : la virilité, l'instruction religieuse, l'exemple.

La virilité, car le plus grand danger peut-être que court l'éducation, en notre temps de faible natalité, c'est la perversion de l'amour maternel en idolâtrie de l'enfant. Non seulement il est choyé, dorloté, comblé ; mais on satisfait tous ses désirs, on cède à tous ses caprices, on ne se résigne pas à le voir et à l'entendre pleurer. Insensiblement, avant même l'âge de raison, des habitudes se trouvent implantées chez l'enfant qui le préparent bien mal à la vie, à sa vie d'écolier demain, à sa vie de jeune homme ou de jeune fille après-demain, vie qui exige l'effort, le sacrifice, le renoncement.

L'instruction religieuse est abandonnée presque exclusivement au dévouement des Dames catéchistes et des prêtres, qui ne sont plus des collaborateurs, mais des remplaçants. Donnée méthodiquement par la mère, elle apparaîtrait inconsciemment à l'enfant comme liée à son existence pour en assurer la moralité et la beauté. Mais le catéchisme du dehors n'est qu'une préparation temporaire à sa première communion.

Et cette impression s'affermit chez lui s'il vient à constater que ses parents ne font pas leurs prières, qu'ils ne l'accompagnent que très irrégulièrement à la messe, qu'ils n'observent pas ce qu'on lui apprend au catéchisme, comme la loi de l'abstinence du vendredi. Quelle formation chrétienne ou simplement morale solide peut-on espérer d'un enseignement qui n'est pas appuyé sur la force de l'exemple ? L'en-

fant en restera avec l'idée que rien de cela ne vaut pour la vie, mais seulement pour son âge.

* *

Recueillons-nous, Mesdames, devant la gravité des paroles de Notre-Seigneur aux pieuses femmes qui lui montrent tant de compassion : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. »

Il est vain de s'apitoyer sur le malheur, si l'on ne s'applique pas à en corriger les causes.

Et les causes de la souffrance de Jésus, comme de nos souffrances, ce sont nos péchés, l'abandon de nos devoirs de chrétiens et de nos devoirs d'état.

Que le regret de nos fautes, né à la parole de Procula, que l'amour de Dieu, inspiré à nos cœurs par le geste charitable de Véronique, que ce regret et cet amour se traduisent maintenant dans des actes, par le ferme propos et la générosité à accomplir notre tâche.

Elle comporte des sacrifices ; mais elle contient encore plus de joies, toutes les joies de la famille chrétienne d'ici-bas et toutes les joies de la magnifique espérance de se retrouver tous au ciel, plus unis encore et à jamais. Ainsi soit-il.

LE MOT DU PASTEUR

XVIII

Dimanche de la Passion

LA CONTRITION

Mes frères,

Le Sauveur venait d'adresser au peuple un long discours. Il avait expliqué son union avec le Père et la divinité de sa mission. Or certains refusaient de se rendre à ses affirmations et à ses miracles. Alors il emploie un autre argument : il leur oppose l'intégrité de sa vie. « Qui de vous me convaincra de péché ? » C'était leur démontrer clairement qu'étant sans péché, il n'était pas un homme, mais Dieu lui-même.

Qui de nous oserait parler de cette sorte sans entendre aussitôt sa conscience protester ? « Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes et la vérité n'est pas en nous. » (I Jo., I, 8). Nous sommes tous pécheurs.

Est-il impossible de secouer le joug du péché ? Pouvons-nous obtenir notre pardon et, après l'avoir reçu, mieux vivre à l'avenir ? Cette sublime espérance, nous la réalisons. Car Dieu, dans sa miséricorde, a établi le sacrement de Pénitence, lequel, si nous le voulons, fait que d'ennemis de Dieu nous devenons ses amis.

Toutefois, deux conditions sont exigées : la contrition et la confession. Parlons aujourd'hui de la contrition ; envisageons sa nature et sa nécessité.

I. — *Sa nature*

La contrition est une douleur de l'âme et une détestation des péchés commis, avec une ferme résolution de ne plus pécher à l'avenir. (Concile de Trente, sess. XIV, ch. 4).

1. La contrition n'est pas seulement une interruption ni même une cessation du péché, comme le prétendaient les hérétiques condamnés au concile de Trente. C'est une douleur de l'âme. Qui dit « douleur » ne dit pas une simple connaissance, ni une simple vue de la laideur du péché, car avec tout cela on peut aimer toujours son péché, se plaire toujours dans son péché, conserver toujours le même attachement à son péché. Qui dit « douleur » dit un acte de volonté qui s'attriste, qui rétracte, qui hait, qui déteste le péché. « La contrition est une douleur et une détestation des péchés commis. » Par cette détestation on voudrait, s'il était possible, détruire le péché, comme injurieux à Dieu. On se dit : « Je voudrais ne pas avoir commis ce péché. »

Immanquablement cette hostilité contre le péché occasionne dans l'âme une douleur, et celle-ci se traduit par une amertume, parce qu'elle fait ressentir à l'âme les transes d'un vif repentir ; par une componction, parce qu'elle pique l'âme de la pointe d'un déplaisir très âpre ; par une blessure, parce qu'elle fend l'âme avec le glaive de la souffrance pour en faire sortir le péché, de même qu'on ouvre une plaie pour en faire sortir le sang corrompu.

Pourtant, cette douleur n'a pas besoin de prendre la forme émue, sensible, des douleurs que nous cause un deuil, un déshonneur de famille, un revers de fortune. Dieu ne nous demande pas cela. Ce qu'il demande, c'est que nous ayons une appréciation nette que les fautes commises par nous sont un mal, un mal qu'il faut déplorer avec sérieux, en sorte que notre cœur soit rendu souple et docile aux impressions de la grâce.

2. Cependant, pour que cette douleur des péchés que nous avons commis soit recevable devant Dieu, il est d'une nécessité absolue « qu'une ferme résolution de ne plus pécher à l'avenir » l'accompagne. Cette résolution consiste dans une solide détermination de ne plus retomber dans le péché, de se maintenir dans la grâce de Dieu en se corrigeant de ses vices, de ses mauvaises habitudes, en évitant les occasions de péché, faudrait-il tailler, couper, trancher dans le vif.

De vrai, si l'on regrette une faute, n'est-il pas tout naturel de ne pas vouloir la renouveler ? En vous asseyant trop près de votre feu, vous avez été brûlé ; le simple bon sens commande de vous éloigner, au moins un peu, de votre cheminée. « Car y a-t-il moyen d'accorder ces deux choses ensemble, je veux dire, une volonté qui déteste les péchés commis, et cette même volonté toute prête encore à les commettre ; une volonté qui hait le péché sincèrement et souverainement, et qui néanmoins l'aime toujours assez pour y retourner à la première occasion, et pour y donner le même consentement ? Ce serait tout à la fois, et à l'égard du même objet, vouloir et ne pas vouloir ; ce serait faire à la majesté divine la même insulte que ferait un sujet rebelle qui viendrait se jeter aux pieds du prince et implorer sa clémence, mais qui lui donnerait en même temps à entendre que, malgré toutes les soumissions qu'il lui fait, il n'en est pas moins disposé à prendre encore les armes contre lui. » (Bourdaloue).

3. « Mais, dites-vous, je ne pourrai jamais me débarrasser de mes habitudes, c'est plus fort que moi. Je ne demanderais pas mieux, mais vous exigez l'impossible. » M. f., cette impossibilité prétendue n'est que votre imagination qui s'effarouche, et dont le démon se sert assez ordinairement pour décourager et arrêter. Méditez les paroles du concile de

Trente rappelées par Pie XI dans son Encyclique sur le Mariage : « Personne, déclare l'auguste assemblée, ne doit prononcer ces paroles téméraires, interdites sous peine d'anathème par les Pères, qu'il est impossible à l'homme justifié d'observer les préceptes de Dieu, car Dieu ne commande pas des choses impossibles ; mais en commandant, il vous avertit de faire ce que vous pouvez et de demander ce que vous ne pouvez pas, et il aide à le pouvoir. » (Conc. de Trente, sess. VI, ch. 11). Admirable et magnifique doctrine ; quand donc, chrétiens, croirez-vous à la bonté de Dieu et à la puissance de la grâce ?

La contrition est une douleur de l'âme et une détestation des péchés commis avec une ferme résolution de ne plus pécher à l'avenir. Cette contrition est-elle nécessaire ?

II. — *Nécessité*

Elle est d'une nécessité telle que rien ne peut y suppléer. Dieu n'a jamais accordé et n'accordera jamais le pardon au pécheur non contrit. C'est une vérité dont l'Ecriture Sainte nous fournit une preuve sans réplique. Qu'est-ce que Dieu demande aux pécheurs désireux de rentrer en grâce avec lui ? « Convertissez-vous de tout votre cœur,... déchirez vos cœurs et non vos vêtements. » (Joël, II, 12, 13). « Dieu accorde la guérison à ceux qui ont le cœur brisé. » (Ps. CXLVII, 3).

M. f., vous auriez beau jeûner, prier, distribuer tous vos biens aux pauvres, examiner votre conscience avec le soin le plus minutieux, vous confesser avec toute la sincérité possible, recevoir l'absolution, tel nombre de fois qu'il vous plairait ; si la contrition vous manque, votre péché vous reste.

D'ailleurs, interrogez là-dessus ceux à qui le Seigneur a fait miséricorde ; ils vous diront qu'ils ne l'ont obtenue que dans les gémissements. Et parmi eux le roi David vous apprendra que l'affliction du cœur est l'âme de la pénitence. Aussi considérez ses sentiments de regret. Il pleure tous les jours sur son péché et il en conserve le souvenir douloureux. Le trouble et l'inquiétude s'emparent de son âme jusqu'à pénétrer dans la moelle de ses os. Sa peine est si grande qu'elle interrompt son sommeil. D'où viennent ces larmes, ces tourments auxquels ce roi s'abandonne ? C'est qu'il a offensé son Dieu et qu'en dehors d'un cœur contrit et humilié, tout autre sacrifice ne saurait être agréable à son Maître. « Le sacrifice aimé de Dieu, c'est un esprit brisé ; vous ne méprisez pas, ô Dieu, un cœur contrit et humilié. » (Ps. *Miserere,* 19).

Ce repentir n'est pas moins nécessaire aujourd'hui qu'autrefois. En vérité, quoique Jésus-Christ ait institué le sacrement de Pénitence pour la rémission des péchés, il ne nous a pas pour cela dispensés du regret que nous devons concevoir ; il a même voulu qu'il fût une partie essentielle du sacrement, ainsi que l'affirme le concile de Trente, appuyé sur ces paroles du Sauveur : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous. » (Luc, XIII, 3).

C'est pourquoi, si vous ne vous repentez pas de vos péchés, si votre cœur n'est pas touché, amolli, changé, jamais vous ne recevrez le pardon. Car, remarquez avec S. Jean Chrysostome que, quoique le nom de pénitence puisse s'étendre à toutes les œuvres satisfactoires qui disposent le pécheur à sa réconciliation avec Dieu, la pénitence consiste principalement dans la douleur de ses péchés, dans le changement du cœur, qui sont l'âme de la pénitence. Oui, sans cette contrition, même un péché véniel ne peut être remis, parce que la volonté y demeure attachée ; et, la cause demeurant, l'effet aussi demeure.

Donc, m. f., mettez vos soins à vous exciter à une sincère contrition. « A quoi sert de confesser ses péchés, dit S. Grégoire, si le cœur n'est pas contrit et converti ? Se confesser sans contrition, c'est enlever le bandage qui recouvre une plaie, mais en même temps refuser d'appliquer sur celle-ci le remède qui doit la guérir. »

Mettez vos soins à vous exciter à une sincère contrition. C'est ce que je vous demande afin que la divine espérance renaisse au fond de votre cœur, serait-il le plus découragé, le plus désespéré peut-être, et vous savez qu'il en est beaucoup dans les heures difficiles que nous traversons. « Notre Père qui êtes aux cieux, pardonnez-nous nos offenses. » Et avec pleine confiance allez au prêtre ; il fera tomber sur vos aveux la rosée bienfaisante de l'absolution.

POUR LA FETE DE SAINTE COLETTE DE CORBIE

(6 mars)

L'IDÉAL DE LA RELIGIEUSE CLARISSE-COLETTINE

Filii sanctorum sumus.
Nous sommes enfants de Saints. (Tob., II, 18).

Mes chères Sœurs,

Le vieux poète Horace, songeant à son œuvre, a écrit dans ses *Odes* cette parole demeurée célèbre : « Je ne mourrai pas tout entier. *Non omnis moriar.* » D'autres l'ont répétée après lui, songeant à leur descendance, à leurs productions d'art, à leur gloire de conquérants.

D'abord, ils sont bien peu nombreux qui se survivent longtemps ainsi. Puis, est-ce bien une survivance que cet état de souvenir sous une de ces formes éphémères de contingence et de néant ? Ils ne pensaient guère à leur âme, qui seule survit à la mort et au temps.

La fière parole que j'ai citée ne se réalise vraiment que pour le chrétien qui atteint sa fin dernière dans la bienheureuse éternité ; et sur terre elle trouve parfois une application pour quelques grands saints, sur la mission desquels Dieu imprime le caractère, bien divin, de la pérennité. Les saints se survivent par leurs œuvres et leur influence : influence et œuvres souvent si merveilleuses qu'elles paraissent bien disproportionnées avec les humbles causes et ressources qui présidèrent à leur genèse.

Sainte Colette de Corbie, votre admirable fondatrice, en offre un exemple frappant. Sa biographie — que vous connaissez — en témoigne.

Elle n'était pas une fin dans l'ordre providentiel, mais seulement une voie et un moyen. Elle devait ajouter un nouveau fleuron de sainteté à la couronne de notre Mère la Sainte Eglise. Dieu, qui fait tout avec ordre, poids et mesure, permit donc qu'outre des situations et des missions absolument personnelles, relativement peu de détails de sa vie nous parvinssent qui ne se confondent avec la pratique de la Règle que suivent ses Filles. Elle se survit surtout

par son Ordre ; sa Réforme est plus connue qu'elle-même.

Aussi bien, mes Sœurs, devant vous parler de sainte Colette, j'ai regardé les religieuses Clarisses-Colettines, comme on regarderait le superbe chêne pour faire l'apologie de l'humble gland disparu qui lui donna naissance.

Votre sainte Mère doit se survivre en vous. A vous de continuer et de perpétuer sa mission sur terre par une sainteté qui ne soit que le prolongement de la sienne.

Restons dans cet ordre d'idées.

L'idéal d'une sainte Colettine peut se ramener à trois chefs : 1o la pauvreté séraphique, 2o la séraphique prière, 3o la séraphique pratique de la pénitence.

I. — *La pauvreté séraphique*

Lorsque, naguère, S. S. le Pape Pie XI agréa votre pieux désir de garder à vos saintes Constitutions toute leur ancienne rigueur, il vous décerna un bel éloge en s'écriant : « Je bénis Dieu qu'il y ait encore des religieuses qui aiment la sainte pauvreté. »

En effet, la sainte pauvreté n'est pas toujours comprise, même par des âmes qui en font profession. Beaucoup l'envisagent trop superficiellement, ne la regardant que comme un usage plus ou moins restreint des choses terrestres, ou comme une simplification plus ou moins parfaite de la vie. Si cela suffit à l'observation extérieure du vœu, l'âme de la pauvreté est bien plus profonde et plus élevée. La pauvreté séraphique appartient à la pratique parfaite de cette adoration en esprit et en vérité que Dieu demande aux siens et qu'il n'obtient pas assez souvent.

C'est l'ambition de Dieu, mes Sœurs, d'être traité en Père, d'être aimé en Père, d'obtenir de ses enfants une confiance absolue, inébranlable. Pour rendre ce culte à Dieu, S. François se crut obligé d'embrasser la pauvreté la plus radicale.

Il avait entendu dire à Jésus : « Ce sont les païens qui s'inquiètent de leur nourriture et de leur vêtement. Vous, abandonnez-vous à votre Père céleste. Il nourrit les petits oiseaux et les moindres insectes et peint les fleurs des champs de couleurs dont Salomon, dans toute sa gloire, ne fut jamais revêtu... Et il vous refuserait le nécessaire ? »

François avait entendu cela, et l'avait cru de toute l'ardeur de son âme. La pauvreté absolue devint dès lors sa manière préférée de rendre à Dieu le culte de confiance qu'il réclame et que la prudence humaine lui dispute toujours.

Quand il soumit sa Règle à l'approbation du Vicaire de Jésus-Christ, il rencontra l'opposition de la prudence humaine sur les marches du trône pontifical, dans la personne de plusieurs cardinaux, et sur le trône lui-même il trouva de l'hésitation. Pour obtenir le *placet* du pape Innocent III, il fallut le cri enflammé du cardinal Jean de St-Paul : « Prenons garde, si nous repoussons la demande de ce pauvre, de faire injure à l'Evangile même de Jésus-Christ ! »

Je ne signale qu'en passant votre auguste Mère sainte Claire, pour relever qu'étant l'émule de S. François dans son amour pour la pauvreté, elle eut aussi à lutter pour garder cette séraphique prérogative dans toute son intégrité. Même après avoir été témoin des miracles de providence qui avaient récompensé, de longues années durant, la confiance des Pauvres Clarisses, le Pape, craignant que le miracle ne cessât avec la disparition de la sainte fondatrice, lui offrit de l'absoudre du vœu de pauvreté absolue. Mais Claire, avec non moins de respect que d'énergie, refusa net, forçant l'admiration émue du Saint-Père : « Je n'ai besoin d'autre absolution que celle de mes péchés, dit-elle ; laissez-moi le trésor de la pauvreté séraphique. »

Hélas ! l'humain finit toujours par déteindre sur ce que touchent les hommes. Et nous devons déplorer — sans trop nous en scandaliser — que, dès la fin du siècle suivant, l'Ordre Séraphique, dégénéré de sa pauvreté première, eut besoin de réforme. Ce fut votre sainte Mère Colette, alors humble et austère recluse, que Dieu choisit pour cette auguste et effrayante mission. Je glisse sur son émoi et ses angoisses, sur les dures épreuves qu'elle eut à subir, sur les manœuvres déloyales qu'elle eut à déjouer. Le succès final lui demeura... et ce sont les dernières victoires qui comptent.

On dit que l'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement. Le dernier assaut — récent — contre vos saintes constitutions vous y a bien fait penser. Mais vous vous êtes montrées les dignes Filles de S. François, de sainte Claire, de sainte Colette. Ah ! ce que, comme eux, vous avez prié, travaillé, souffert ! Ce que, comme eux, vous avez témoigné d'énergie et d'inébranlable confiance aux jours les plus sombres ! Et, comme le leur, votre espoir n'a pas été confondu.

Il vous en reste une obligation nouvelle, mes Sœurs, de vous montrer jalousement fidèles à une sainte pauvreté si chèrement sauvegardée. Abandonnez-vous filialement entre les mains de votre Père qui est dans les cieux. Pour emprunter la délicieuse figure évangélique : tenez à demeurer toujours les petits oiseaux qui ne mangent que de la main du bon Dieu, et les petites fleurs qu'il se plaît à vêtir et à parer lui-même.

Votre pauvreté effective et passionnément aimée donnera la mesure de la filiale confiance dont vous voulez réjouir le cœur du bon Dieu, et celle aussi des paternelles complaisances qu'il pourra mettre en vous.

II. — *La séraphique prière*

Une sainte religieuse Colettine doit, en second lieu, exceller dans la prière.

Pas plus que la pauvreté, la prière n'est bien comprise, même par les orantes officielles. On la considère parfois uniquement comme une demande intéressée de biens qui nous manquent. Elle aussi, au contraire, est une pratique intégrante de l'adoration en esprit et en vérité que Jésus est venu rétablir sur terre. Quand la pauvreté s'entend dans le sens d'abandon filial absolu entre les mains du Père des cieux, elle introduit l'âme de plain-pied dans l'esprit d'oraison. Du jour où S. François ne posséda plus que son Dieu, comme il dut s'unir facilement et délicieusement à son Tout divin ! *Deus meus et omnia.*

Voyez quelle signification le Seigneur donne lui-même à la prière. S'il dit : « Priez et vous recevrez, » ce n'est point que sans cela il ignore nos besoins et nos désirs. Il les connaît, et pourrait nous donner tous les biens indépendamment de nos supplications. Mais notre prière lui est un hommage au-

quel il tient. Elle renferme un aveu de notre dépendance à l'égard de son souverain domaine et exprime notre confiance en sa paternelle bonté. Prier, c'est également louer, bénir, rendre grâces et reconnaître notre petitesse autant que nous réjouir de sa grandeur. Confesser affectueusement que nous avons besoin de notre Père continuellement et en toutes choses, et savoir en même temps que notre attitude humiliée et la confiante expression de notre indigence lui font plaisir,... imagine-t-on une plus délicieuse conception de la prière pour un cœur qui peut prier ainsi Celui qu'il aime ?

Mais, si tous les chrétiens peuvent animer leur prière de cet esprit, les Filles de sainte Colette doivent lui imprimer un caractère plus élevé encore. Elle doit être pour elles, non *une,* mais *la* fonction vitale de leur esprit et de leur cœur. Leurs prières au pluriel ne doivent être que des manifestations successives — différentes ou identiques, n'importe — d'un état stable et permanent d'absolue dépendance et de non moins absolu abandon à l'égard du bon Dieu. L'oraison, pour elles, doit être synonyme de vie commune avec Jésus, vie partagée jusque dans ses petits détails avec l'Hôte divin, l'Hôte bien-aimé toujours présent dans le petit sanctuaire intime et tout personnel de leur âme.

Voilà pourquoi une sainte Colettine aime le silence : le silence extérieur, parce qu'elle a toujours en elle à qui parler ; et le silence intérieur, c'est-à-dire la sujétion de sa mémoire, de son imagination, de toutes ses facultés et de tous ses mouvements naturels, afin que rien ne la distraie de son doux commerce avec Celui qui, en elle, remplace et supplée tout.

Vous êtes, chères Sœurs, les Marie assises aux pieds de Jésus. Mais si, au témoignage du Maître, Marie tenait la meilleure place comparativement à Marthe, sa sœur, c'était son privilège. Car des Marthe qui travaillent pour Dieu, il en faut pourtant aussi...

La faveur de la vie contemplative doit se payer, mes Sœurs ; elle est accompagnée d'une charge évidente. Vous devez, par votre prière constante et ininterrompue, suppléer la prière de ceux que leur vocation appelle à la vie active, des prêtres, des missionnaires, des enseignants, des personnes d'œuvres ; suppléer la prière de ceux qui ne prient pas et, par vos ardentes supplications de jour et de nuit, obtenir au monde des miséricordes et des faveurs qu'il ne mérite pas, et aux pécheurs des conversions que d'abord ils ne désiraient peut-être pas eux-mêmes.

Dès que le Seigneur vous a confié l'auguste mission d'orantes, il a fait dépendre de vos intercessions le salut de beaucoup d'âmes. Il veut cette coopération que nulle autre ne peut remplacer. Si bien qu'à un arrêt ou à un refroidissement de vos prières répondrait, hélas ! une application plus restreinte des fruits de la Rédemption.

Conscientes de votre rôle et de votre puissance non moins que de votre responsabilité, mes Sœurs, comme vous prendrez à cœur, dorénavant, d'être de dignes médiatrices avec le Médiateur Jésus, par une prière ininterrompue ! Et S. Paul vous en donne l'assurance, cette prière sera irrésistible comme les inénarrables gémissements de Jésus lui-même, grâce à l'amour et à la pureté de vos cœurs remplis du Saint-Esprit. *Spes autem non confundit, quia caritas Dei diffusa est in cordibus nostris, per Spiritum Sanctum qui datus est nobis.* (Rom., v, 5).

III. — *Séraphique pratique de la souffrance*

Cependant quand vous aurez capté le Cœur du Père par la pauvreté et fait du bien au monde par vos supplications, le dernier mot ne sera pas encore dit sur l'idéal que doit se proposer une sainte Colettine. Il faut y ajouter la pratique séraphique, c'est-à-dire affectueuse et ardente, de la souffrance.

Des trois choses que nous pouvons faire pour le bon Dieu sur terre, souffrir, prier et travailler, la plus belle, la plus utile aux hommes et la plus glorieuse à Dieu, c'est la première, *souffrir*. Le travail, même évangélique, et la prière ne viennent qu'après.

La raison de penser tant de bien de la souffrance ? C'est que précisément Jésus lui-même se l'est choisie pour glorifier son Père et nous sauver.

Les douleurs n'étaient pas nécessaires au but essentiel de l'Incarnation. Le moindre des actes de Jésus était théandrique et suffisait pour apaiser la justice divine. Un jour radieux de printemps l'aurait vu naître, Fils de David, mais sur un trône debout. Tout ce que la terre conservait de grâce et de beauté se serait donné rendez-vous autour de son berceau de cèdre et d'or. Fils de l'Immaculée, un instant il aurait ouvert les yeux pour les reposer sur Elle avec un ineffable sourire ; puis, tendant ses petits bras au ciel, il eût dit à son Père ce simple mot : « Grâce pour tous ! » Et l'honneur de son Père aurait été réparé par un hommage de valeur absolument infinie...

Mais Jésus ne procéda pas ainsi. A un luxe de grâce et de splendeur, il préféra un luxe de souffrance, donnant ainsi à son amour pour son Père et pour nous une éloquence qu'aucune autre expression n'aurait égalée.

Au fond, il ne suivait que la loi même de l'amour, qui n'aspire qu'à donner et à se donner. Mourir finalement pour ceux qu'on aime est le témoignage le plus élevé de l'amour (Jo., xv, 13). Et il nous donna celui-là.

Son amour très véritable éprouve les besoins de retour autant que ceux d'effusion. Si bien que, s'il désire que nous lui rendions amour pour amour, il lui est surtout agréable que nous le lui manifestions de la façon généreuse dont il nous l'a témoigné le premier : *par la souffrance*. Que dis-je ? Cette façon est la seule qui le satisfasse pleinement. Si la terre ne lui offrait pas ce degré et cette forme d'amour, son Cœur demeurerait toujours incompris et sans retour suffisant.

Hélas ! combien, parmi ses plus aimés et ses plus favorisés, lui demeurent en dette ! Combien, même parmi ses épouses, qu'il n'ose inviter plus loin que jusqu'à son Cénacle ! Il ne peut les appeler plus loin, parce qu'elles sont des délicates qui, là même, trouvent fade la manne céleste et la prennent en dégoût, qui se lassent de penser aux joies pures de la communion eucharistique, que la préparation fatigue et que l'action de grâce ennuie...

Non, elles ne lui sont pas hostiles. Pourtant elles lui sont, à côté des pécheurs, une source abondante et constante de douleurs. Est-ce qu'un cœur aimant ne souffre pas plus de l'indifférence d'amis peu sincères que des insultes d'ennemis avoués ?

C'est donc pour se dédommager de la froideur des siens autant que de l'ingratitude des pécheurs, que Jésus a toujours besoin de cœurs vraiment frères du sien et vraiment généreux. Il ne veut pas se passer

de la consolation de quelques âmes qui sachent lui dire en toute sincérité, avec le disciple de l'Evangile : « Maître, je vous suivrai partout où vous irez » (Mt., VIII, 19), et qui ne s'effraient pas de la réponse du Maître : — Mais, chère âme, savez-vous que je vais à la croix, au Calvaire ? Le Cénacle n'est qu'une station où l'on se repose sur mon Cœur, afin de se fortifier en vue du grand sacrifice...

Cela est si vrai, mes Sœurs ! Ce n'est pas au Cénacle qu'on reconnaît les vrais fidèles. Autour de la première table eucharistique tous les Apôtres se trouvaient réunis, le traître comme les dormeurs, comme les fuyards, comme le renégat. Mais au pied de la croix, seul avec Marie et les saintes femmes, il n'y avait que S. Jean, le disciple préféré.

C'est là que Jésus appelle encore et toujours ceux qui prétendent l'aimer. Et s'ils l'aiment vraiment, ils n'hésitent pas. Sa beauté dans la douleur et la mort touche en ses épouses de choix des fibres qu'aucune autre vision n'eût fait vibrer ainsi. Qu'il leur laisse goûter alors le fiel et le vinaigre des humiliations et des rebuts, ou l'amertume des déceptions, ou les douleurs de l'infirmité, ou l'angoisse et le trouble des tentations, ou l'impression de l'abandon de Dieu, ou les affres de l'agonie et de la mort,... n'importe, ou tant mieux ! Heureuses et fières de procurer la gloire divine à sa manière, elles trouvent dans la souffrance le plus délicieux témoignage de leur union à leur divin Maître et Epoux. Elles aiment la souffrance par le simple besoin de souffrir en Le voyant souffrir, Lui, Jésus qu'elles aiment.

Dès lors, le sacrifice les sollicite sur le chemin de la vertu avec une sorte d'ivresse. Elles ne se plaignent plus de rien, elles ne marchandent plus les renoncements et exécutent sans lésiner ce que trop longtemps elles se contentaient d'admirer ou de promettre. Elles offrent et livrent, avec une persévérance et un élan cruels, tout ce que Dieu pourrait leur demander : repos, santé, estime humaine, consolations divines, tout ! Elles ne sont heureuses qu'en éprouvant véritablement en elles quelque chose des souffrances de Jésus. Et comme Jésus les a endurées et sanctifiées toutes, elles n'en refusent aucune...

Il est évident, mes Sœurs, qu'un pareil état d'âme est l'effet d'une grâce extraordinaire, et qu'aucune force purement humaine n'est capable de soutenir ces victimes volontaires à la hauteur d'un tel martyre. Aussi bien, tout en reconnaissant leur impuissance, elles se sentent capables de tout, grâce à la force divine qui les anime. Et elles répètent avec autant de conviction que de vérité la parole de S. Paul : « Rien ni personne ne me séparera de la charité du Christ, ni tribulation, ni angoisse, ni faim, ni tourments, ni créature d'aucune sorte. Dans toutes ces épreuves nous sommes plus que vainqueurs par l'amour de Celui qui le premier nous a aimés ainsi. » (Rom., VIII, 37).

* *

O Dieu sage, pourquoi montrer à notre petitesse de telles grandeurs ? Pourquoi nous faire comprendre un héroïsme que tous ne peuvent atteindre ?

Ce n'est pas inutile, mes Sœurs. Car les sollicitations divines sont toujours sincères.

Il est vrai que trop souvent nous sommes les êtres vulgaires à qui la médiocrité suffit, qui n'ont pas à cœur d'égaler ce qu'ils admirent ; les êtres craintifs qui n'osent pas affronter, même entre les bras de Dieu, le péril des grands dévouements. Cependant la vue trop constante de notre faiblesse cesse d'être une vertu. Devons-nous limiter notre essor à la mesure de nos imperfections ? La beauté morale s'impose naturellement à notre esprit, et notre cœur en tressaille. Mais quand sa vision enchanteresse revêt la forme d'une vocation, elle donne des ailes, en invitant aux sommets. Les belles audaces alors sont plus filiales que téméraires, le bon Dieu les provoque pour les bénir et les récompenser.

C'est vous dire, mes chères Sœurs, qu'il ne faut point vous arrêter devant l'ardu sentier de la sainteté qui vous est ouvert. Vous êtes pleines de bonne volonté et, séraphiquement pauvres, vous brûlez du saint désir d'être de séraphiques orantes tout aimantes et crucifiées. Dieu vous appelle à cela. Sainte Colette vous a précédées d'exemple. Fille d'une telle Mère, ne forlignez donc pas ! Ainsi soit-il.

LES SAINTS PATRONS

S. Thomas d'Aquin, Patron des écoles catholiques
(7 mars)

SA VIE ; L'ŒUVRE DES VOCATIONS ;
COMMENT Y COLLABORER

Mes frères,

En 1880, le pape Léon XIII, répondant au vœu presque unanime des évêques du monde, établissait S. Thomas d'Aquin Patron de toutes les écoles catholiques, et spécialement des Séminaires et des Facultés catholiques où sont enseignées la philosophie et les sciences sacrées. Je n'ai pas l'occasion de m'adresser aux élèves de ces maisons, et c'est à vous, m. f., que je veux proposer les enseignements que nous fournit la vie de S. Thomas et en prendre occasion pour vous rappeler vos devoirs envers l'Œuvre si importante des vocations.

I

1. S'il fut jamais une vocation contrariée, ce fut celle de notre saint. Né en 1226 au château de Roche-Sèche, près de Naples, du puissant comte d'Aquin et de la princesse Théodora, le jeune Thomas témoigna dès sa plus tendre enfance un vif amour pour les livres. Lorsqu'il pleurait, le plus sûr moyen de l'apaiser était de lui en remettre un entre les mains. Aussi dès l'âge de cinq ans fut-il placé au monastère du Mont-Cassin pour y commencer ses études. A dix ans il fut envoyé à Naples pour les y continuer. C'est là qu'il fit la connaissance des Dominicains et se prit d'une telle affection pour leur Ordre qu'il voulut en revêtir l'habit.

Son père en conçut une extrême irritation et s'apprêtait à le rappeler de vive force au château. Mais Dieu ne lui en laissa pas le temps et le rappela lui-même de ce monde. Son épouse, ne voulant pas reconnaître un avertissement de Dieu dans cette mort prématurée, résolut elle aussi de contraindre son fils à renoncer à sa vocation. Elle accourt à Naples afin d'obtenir de lui qu'il quitte le couvent ; mais le jeune Thomas, craignant de ne pouvoir résister aux instances et aux larmes de sa mère, avait demandé au prieur de Naples de l'envoyer dans une autre ville. Quand la princesse Théodora se présenta

au couvent, son fils était déjà parti pour Rome et entré au noviciat de Sainte-Sabine.

Tenace comme les Normands de qui elle descendait, Théodora se rend à Rome, mais une nouvelle déception l'y attendait. Lorsqu'elle y arriva, le jeune novice venait de quitter cette ville et, accompagné de quatre religieux, faisait route vers la France afin d'y achever ses études à Paris.

Théodora ne se tint pas pour battue. Ses deux fils Landulphe et Raynald combattaient au nord de l'Italie dans les rangs de l'armée impériale. Elle leur dépêche un exprès, leur enjoignant d'arrêter au passage le fugitif et de le lui renvoyer, ce qu'ils firent à la grande joie de leur mère.

Ramené au château paternel, le jeune novice, qui n'avait point voulu quitter l'habit de son Ordre, eut à y subir les assauts de sa mère et de ses sœurs, qui firent tout pour l'amener à renoncer à son saint état. Ses frères allèrent plus loin encore : ils introduisirent près de lui une femme de mauvaise vie, dans le but de le séduire et de le faire tomber. Notre jeune saint, ne trouvant pas d'autre moyen de s'en défaire, saisit dans la cheminée un tison enflammé et la mit en fuite en le brandissant contre elle. Puis, s'agenouillant devant un crucifix pour remercier Dieu de la victoire remportée, il s'endormit d'un profond sommeil pendant lequel il lui sembla qu'un ange lui passait un cordon autour des reins, et depuis lors il fut délivré de toute tentation contre la pureté. Ce fut l'origine de la confrérie de la *Milice angélique*.

2. M. f., vous vous indignez sans doute contre les efforts faits par la famille de S. Thomas pour l'obliger à abandonner sa sainte vocation. N'imitez donc pas cette famille, si Dieu daigne un jour appeler un des vôtres à l'état ecclésiastique ou à l'état religieux. Parents, demandez à vos enfants de réfléchir, éprouvez leur vocation, c'est votre droit et votre devoir ; mais ne le faites pas de façon à les décourager, n'usez pas surtout de moyens coupables : vous pécheriez gravement et vous feriez le malheur de vos enfants en les jetant hors de leur voie ; enfin vous vous ménageriez peut-être à vous-mêmes pour l'avenir des regrets mortels.

Si vos enfants entendent l'appel de Dieu, soyez-en heureux, au contraire, et que votre joie encourage ces chers enfants à y répondre. Aidez-les par vos prières et vos recommandations à y demeurer fidèles. Aidez-les aussi de la même façon, vous tous, m. f., afin que les jeunes gens qui se destinent au sacerdoce et desquels on a besoin pour donner un prêtre à tant de paroisses veuves de leurs pasteurs, ne s'arrêtent pas en route, malgré les obstacles qui menacent leur persévérance.

II

1. Voyant ses efforts inutiles, craignant du reste la colère de l'empereur, près de qui le Pape s'était plaint de l'arrestation de Thomas et de ses compagnons, la princesse d'Aquin renonça à retenir plus longtemps son courageux fils ; mais ne voulant point paraître se déjuger et consentir à sa vocation, elle conseilla à ses filles de faciliter l'évasion de leur frère. Celles-ci obéirent avec bonheur, car la compagnie et les conversations de Thomas les avaient tellement sanctifiées que l'une d'elles entra en religion. A l'aide d'une corbeille, elles descendirent le cher prisonnier au pied de la tour de Roche-Sèche, où il avait été retenu deux ans. Les Dominicains, prévenus secrètement, l'attendaient et le conduisirent à Naples, où notre jeune saint fit profession.

Il lui fallait maintenant continuer ses études. Ses supérieurs l'envoyèrent à Cologne, où enseignait l'illustre théologien de leur Ordre, S. Albert le Grand. Celui-ci devina bien vite les mérites éminents de son élève. Comme les condisciples de celui-ci, frappés de son recueillement et de son silence, l'avaient surnommé le « bœuf muet », attribuant ce silence à l'ignorance, S. Albert les détrompa : « Vous appelez Frère Thomas un bœuf muet, leur dit-il; croyez-moi, s'il vit, il jettera de si hauts mugissements que sa voix retentira par tout l'univers. » L'événement devait justifier ce pronostic.

Mais pendant tout le temps que vont durer ses études, comment donc va vivre notre saint ? Car il est probable que, parti contre le gré de sa famille, il n'avait pas reçu d'elle une bourse bien garnie. Tout fils de grand seigneur qu'il était, le jeune étudiant avait fait vœu de pauvreté et appartenait à un Ordre mendiant, qui n'avait d'autres ressources que les aumônes des fidèles.

2. M. f., les familles de nos séminaristes actuels sont plus généreuses que celle de S. Thomas, et si elles le pouvaient, elles se feraient un bonheur de pourvoir aux frais d'études de leurs fils. Mais toutes ne le peuvent pas. Les parents donnent leur enfant à l'Eglise, c'est déjà bien généreux de leur part. Cet enfant passera toute sa vie au service des fidèles et n'en recevra guère en retour que son pain de chaque jour. N'est-il pas juste que les fidèles l'aident à se préparer au sacerdoce dont ils seront les bénéficiaires ?

Les catholiques l'ont compris, et voilà pourquoi, non contents de prier pour que Dieu suscite des vocations, ils sont heureux de contribuer, par des dons en nature ou en argent faits aux Séminaires, à l'éducation cléricale de ceux que Dieu daigne appeler à son service. Si Jésus-Christ regarde comme fait à lui-même ce qu'on fait au moindre des siens, combien plus doit-il regarder comme fait à lui-même ce qu'on fait pour ses futurs ministres, pour ceux qui un jour seront d'autres lui-même, puisque le prêtre est un autre Jésus-Christ ! Quelle part auront ces généreux donateurs dans les prières de ceux qui auront bénéficié de leurs libéralités, dans les nombreuses messes qu'ils célébreront, dans les travaux si méritoires du saint ministère qu'ils accompliront !

III

1. Ses études achevées, S. Thomas fut successivement envoyé comme professeur de théologie à Paris, à Bologne, à Rome et à Naples, faisant l'admiration de tous ceux qui l'entendaient, par la profondeur et la clarté de son enseignement. Il écrivit plus encore qu'il ne parla, et ses ouvrages il les composa plus au pied du crucifix ou prosterné devant le tabernacle qu'assis à son bureau de travail. C'est ainsi que furent écrits sa *Somme théologique*, l'office du St-Sacrement que nous chantons chaque année à la Fête-Dieu, et tant de commentaires sur les Saintes Ecritures. Après avoir confié au papier le fruit de ses travaux et de ses méditations, il aimait à le déposer sur l'autel et, s'agenouillant ensuite, priait Notre-Seigneur de lui faire savoir si ce qu'il avait écrit était exact. Un jour, notre saint se trouvait à Naples et travaillait à la troisième partie de

sa *Somme*. Or, tandis qu'il était en oraison dans la chapelle de St-Nicolas, il fut ravi et élevé de terre à la hauteur de quelques coudées, et le crucifix qui était sur l'autel lui dit d'une voix haute et intelligible : « Thomas, vous avez bien écrit de moi ; que voulez-vous pour récompense ? — Je n'en veux point d'autre que vous-même, » répondit le saint docteur.

Cette récompense tant souhaitée, il ne devait pas tarder à la recevoir. Ayant été appelé au Concile général que le pape Grégoire X convoquait à Lyon, il quitta Naples pour s'y rendre. Mais chemin faisant il tomba malade et dut s'arrêter au monastère de Fossa-Nuova, appartenant à des religieux de S. Bernard. Sentant sa mort proche, il dit en y entrant : « C'est ici le lieu de mon repos. » Et en effet, après quelques jours de maladie, durant lesquels il édifia tous ceux qui l'entouraient, leur commentant, comme l'avait fait S. Bernard avant de mourir, le *Cantique des cantiques,* ayant pieusement reçu les derniers sacrements, il s'endormit dans le Seigneur le 7 mars 1274, à l'âge de 50 ans seulement, et alla contempler au ciel celui dont il avait si bien parlé.

2. On raconte que sa mère, qui était encore de ce monde, lui ayant envoyé demander s'il avait besoin de quelque chose, il répondit : « Non, pas à présent, car j'aurai bientôt tout, sans qu'il me manque rien. » Combien cette mère, plus aveugle que coupable, devait regretter sa conduite passée à l'égard de ce fils ! Elle s'était opposée à son entrée en religion, s'imaginant le perdre en le donnant à Dieu, et voilà que ce fils était devenu la gloire de sa maison. Sa renommée remplissait le monde ; à Paris, le roi S. Louis l'invitait à sa table et jouissait de l'entendre lui parler de Dieu ; à Rome, les papes l'avaient en haute estime et l'appelaient au concile de Lyon pour en être la lumière. Qui se souviendrait aujourd'hui des seigneurs d'Aquin, sans le prêtre, sans le saint religieux qu'ils donnèrent à Dieu ?

Soyez donc persuadés, m. f., que les prêtres que vous donnerez vous aussi à Dieu et à l'Eglise, seront comme S. Thomas la meilleure gloire de vos familles. Par leur vie sainte ils en seront l'édification, par leurs prières ils en seront les protecteurs, et longtemps encore après qu'ils ne seront plus, leurs petits-neveux seront fiers de redire leurs noms et de se rappeler leur souvenir. Ainsi soit-il.

POUR LA FETE DE S. JOSEPH

LES RAISONS DE NOTRE CULTE

Mes frères,

De Marie il a été dit qu' « on n'en parle jamais trop », tellement la piété chrétienne se plaît à entendre célébrer les gloires de la Reine du ciel.

Dans une certaine mesure, ne pourrait-on pas en dire autant de S. Joseph ? Plus on l'étudie, et plus on admire cette attachante figure ; plus aussi l'on trouve de sujets de louange et d'édification. Il se désigne par là à la dévotion de tous, il est vraiment le patron de tous les chrétiens.

Justifions ce titre.

I.

Que d'autres saints soient les patrons d'Eglises particulières ; que S. Marc préside à celle de Venise, S. Janvier à celle de Naples, sainte Geneviève à celle de Paris, S. Mammès à celle de Langres, pour ne citer que ceux-là parmi tant d'autres, c'est convenable pour eux. Pour grands qu'ils soient, ils ne sortent pas de la classe ordinaire des saints ; leur pouvoir est restreint, leur autorité limitée. Mais, comme le dit admirablement le pieux et savant docteur Suarez, tandis que le ministère des autres saints sur la terre n'est pas sorti de l'ordre de la sanctification des hommes par la grâce, le ministère de S. Joseph s'exerce tout entier à l'égard des personnes sacrées de Jésus et de Marie ; il appartient, en quelque sorte, à l'ordre de l'union hypostatique. Ce ne sont pas les ruisseaux de la grâce qu'il fut chargé de diriger sur la terre inféconde de l'humanité ; ce fut la source, ce fut la grâce elle-même, ou mieux encore l'Auteur de la grâce.

Nous lisons dans la Sainte Ecriture que l'ancien Joseph, fils du patriarche Jacob, fut chargé de conserver le froment de l'Egypte; et lorsque le peuple, affamé par les sept années de disette, vint crier sa détresse aux pieds de son roi et lui demander du pain, celui-ci répondit : « Allez à Joseph, et faites tout ce qu'il vous commandera. »

L'Egypte, c'est la terre infortunée où nous vivons, où le soleil est brûlant et la récolte inconstante ; où la disette succède à l'abondance et force les plus rebelles à lever les yeux vers le Roi des rois. « Allez à Joseph ! » répond-il par la voix de l'Eglise, allez à Joseph ! Gardien et Père nourricier de Jésus, c'est lui qui a conservé et donné au monde le véritable froment des élus, celui qui est *la vie*. Et, parce que les dons de Dieu sont sans repentance, Dieu ayant une fois donné Jésus au monde par les mains de S. Joseph, cet ordre ne change plus.

C'est lui qui est chargé de veiller sur l'Eglise tout entière, de faire circuler dans ce grand corps la sève mystique du Christ, et d'obtenir à chaque chrétien en particulier les grâces spéciales dont il a besoin. Le grand Roi l'a établi « le maître de sa maison et le propriétaire de tous ses trésors. » Aucune grâce n'échappe à sa puissance; il n'est pas de faveur qui soit en dehors de son domaine. C'est bien lui qui peut dire avec justesse : « Dieu a fait de moi comme le père du Roi. » C'est bien à lui que ce grand monarque a dit : « Aussi vrai que je suis le Pharaon, sans ton ordre, en toute la terre d'Egypte, personne ne lèvera ni le pied ni la main. »

II

Ne nous laissons pas, m. f., troubler par les cris de l'erreur et par les reproches amers de nos frères séparés, les protestants. Ils se scandalisent et nous accusent d'idolâtrie, comme si nous chassions Dieu lui-même de son trône pour y faire asseoir nos saints et nos saintes, comme si le culte qui leur est rendu tournait au détriment de l'honneur dû à Dieu. Vive Dieu ! il n'en est point ainsi. Nos saints et nos saintes, Joseph et Marie elle-même, ne sont rien que par Jésus et avec Jésus ; ils sont nos médiateurs auprès de Jésus ; en les honorant, nous reportons jusqu'à Dieu la gloire que méritent leurs vertus. Mais Dieu seul est Dieu, Dieu seul est le principe de tout bien, et Jésus seul est le médiateur nécessaire entre Dieu et les hommes.

Or, je vous le demande, Pharaon se regardait-il comme amoindri, parce qu'il avait élevé l'ancien Joseph jusqu'aux pieds de son trône, et d'un de ses

sujets s'était fait un ministre ? Un père de famille se sent-il diminué, parce qu'il permet à sa mère ou au gouverneur de ses enfants d'intercéder pour eux auprès de lui, quand ils en appellent à ses bienfaits et à son pardon ?

Autre n'est pas la puissance du nouveau Joseph auprès de Jésus-Christ ; c'est une « puissance suppliante. » Mais, dans ce rôle secondaire, son empire est immense, et si j'osais me servir d'une parole que les Pères ont employée pour la sainte Mère de Dieu, je dirais volontiers qu'il demande non en serviteur, mais presque en maître. Il montre au Seigneur ses bras qui l'ont porté, ses mains qui l'ont nourri, son cœur qui a souffert à son sujet de si inexprimables angoisses. Comment un tel souvenir ne serait-il pas victorieux ? « N'en doutez pas, dit S. Bernardin de Sienne, cette tendresse, ce respect, cette révérence que Jésus témoigna sur terre à S. Joseph, il ne les lui refuse pas dans le ciel, mais, au contraire, il les lui continue d'une manière plus parfaite et plus complète. »

Bénie soit donc la Sainte Eglise qui nous donne de pareils enseignements ! Le hasard n'entre pas dans les conseils de la Providence, et, si elle a réservé à nos temps cette floraison nouvelle de la dévotion à Marie et à Joseph, c'est qu'elle réserve de même à son Eglise des jours de triomphe. « Le monde n'est pas perdu, disait un jour Pie IX, car le culte de Marie et de Joseph reprend dans les âmes chrétiennes une place marquante. »

III

D'ailleurs, si nous prêtons l'oreille aux bruits de ce monde, si nous interrogeons ses croyances, ses aspirations et ses besoins, il nous sera facile de comprendre que le culte de S. Joseph arrive véritablement en son temps, et donne à notre société qui s'effondre les seuls appuis qui la puissent soutenir, comme le chante l'Eglise : « O Joseph, s'écrie-t-elle, espoir inébranlable de notre vie et colonne du monde ! »

Ce monde, en effet, croule de toutes parts ; c'est le cri universel. « Voici la fin qui arrive, la voici qui vient, » disait Ezéchiel à Jérusalem coupable : *finis venit, venit finis*. Elle est presque déjà venue, continue Bossuet s'adressant à ses contemporains. Ah ! que diraient ces grands personnages s'ils étaient témoins des ruines de notre époque ? La société est ébranlée jusque dans ses fondements ; le travail est méprisé, la propriété combattue ou confisquée, la famille bafouée, la religion chassée des institutions et presque du monde comme une étrangère. Une armée innombrable de démolisseurs se rue contre ces bases nécessaires de toute société, et c'est à peine si les hommes d'ordre, troublés et comme affolés, peuvent distinguer, au sein de ces ténèbres, les points à défendre.

N'entendez-vous pas de tous côtés des cris de détresse ? Chacun se remue, chacun se précipite ; chacun veut étayer l'édifice qui s'écroule. Mais dans cette foule si agitée, combien en est-il qui se souviennent des paroles du Psalmiste : « A moins que le Seigneur lui-même ne protège la cité, vaine est la vigilance de ceux qui la gardent ! » Combien en est-il qui se souviennent que les sociétés, comme les individus, participent à la chute de notre premier père ; qu'elles sont entraînées, comme lui, sur la pente du mal, et qu'elles ont besoin, pour se soutenir, de la vie de la foi, des principes surnaturels descendus du Calvaire ?

Qu'il paraisse donc, Joseph, « espoir inébranlable de notre vie terrestre, » et qu'il rende l'espérance à ces âmes endolories. Si l'artisan se plaint de son rude labeur et des sueurs qu'il répand, il lui montrera ses mains durcies au travail, et il lui dira que, lui aussi, il a manié le marteau et la scie, mais qu'aujourd'hui il goûte un repos plein de délices, fruit de sa patience. Si le père de famille, si la pauvre mère montrent leurs enfants qui pleurent et demandent des vêtements et du pain, Joseph leur rappellera que lui aussi a souffert de cruelles angoisses pour fournir à Jésus et à Marie le pain de chaque jour. Comme l'antique reine de Carthage, il a appris de ses épreuves personnelles la miséricorde envers ceux qui souffrent.

Par les vertus que lui prêche son exemple, Joseph est « la colonne du monde. » Fils des anciens rois de Juda, destiné par la Providence à vivre de la vie obscure de l'ouvrier et à nourrir la Sainte Famille du travail de ses mains, il enseigne aux riches que le travail ne déshonore pas, et que c'est une gloire ici-bas de consacrer ses mains, son intelligence ou son pouvoir, à venir en aide aux petits et aux déshérités. Il apprend aux travailleurs à se contenter de leur sort, à supporter avec patience leur condition jusqu'à leur entrée dans ce séjour « où ne se feront plus sentir ni la faim, ni la soif, ni la chaleur. » Ouvrier sorti de leurs rangs, et assis aujourd'hui sur un des premiers trônes du royaume éternel, il leur enseigne que « Dieu ne fait point acception de personnes, » qu'il aime les petits d'un amour de prédilection. Le besoin d'égalité tourmente la génération contemporaine ; Joseph lui enseigne que, là-haut, chacun sera traité selon ses œuvres, et que, s'il a été plus fidèle ici-bas à la loi du Maître suprême, l'artisan pourra s'asseoir sur un trône plus magnifique que ceux des princes et des rois.

Recueillons ces leçons, m. f., méditons-les attentivement, et sachons en retirer le profit que Dieu y a renfermé pour notre plus grand bien ici-bas et pour la conquête du ciel. Ainsi soit-il.

LES PERSONNAGES EVANGELIQUES

XCIV

UNE SERVANTE

Pendant que Notre-Seigneur comparaissait devant les juges du Sanhédrin, une simple servante provoquait indiscrètement une scène dramatique, à l'entrée même du palais. Ce n'était pas une domestique libre, ce genre de fonction étant à peu près inconnu chez les Anciens. C'était, sans nul doute, une esclave, mais l'intérêt qu'elle apportait aux débats incline à penser qu'elle appartenait à la nation juive. Si elle était venue du paganisme, en effet, elle n'aurait pas pris parti, comme elle l'a fait, dans une querelle qui ne passionnait que les Hébreux.

I

La question de son origine a son importance, parce que, d'une part, les serviteurs israélites jouissaient de privilèges que les autres n'avaient pas, et, d'au-

tre part, ils se trouvaient en conséquence plus familiers envers leurs maîtres : ce qui paraît bien indiqué dans le cas présent.

Dès l'organisation du peuple privilégié, à la sortie d'Egypte, Yahwèh avait fixé le sort des esclaves, et les règles qui s'y rapportaient étaient inscrites dans l'Exode, le Lévitique et le Deutéronome. En principe, il avait demandé à ses fils préférés de se choisir des serviteurs principalement parmi les nations étrangères. Cela se comprend sans peine, puisque Dieu voulait, dans la mesure des circonstances, conserver une dignité spéciale à tous les enfants d'Israël. Mais il pouvait arriver aussi que des Juifs soient réduits à tomber dans l'esclavage de leurs frères ; par exemple, s'ils étaient débiteurs insolvables ils s'acquittaient de leurs dettes au prix de leur travail ; ou encore ils perdaient leur liberté à la suite de certains délits qui les faisaient tomber sous la puissance de celui à qui ils avaient porté préjudice.

Qu'il s'agisse d'étrangers ou de compatriotes, les esclaves des Juifs étaient toujours mieux traités que ceux des païens, car on leur reconnaissait au moins les droits primordiaux inhérents à la nature humaine, tandis que partout ailleurs ils étaient littéralement considérés comme du bétail. De plus, il y avait entre les uns et les autres cette énorme différence : les seconds étaient regardés comme une propriété véritable, que l'on pouvait conserver indéfiniment, alors que les premiers étaient protégés par le texte de l'Exode : « Si tu achètes un esclave hébreu, il te servira pendant six ans et, au septième, il sortira libre sans rien te donner. » La servitude, perpétuelle pour le reste du monde, était donc temporaire en Israël, et prenait fin au moment de ce que l'on appelait l'année jubilaire.

Mais il y a mieux. Alors que, dans tout l'univers, les esclaves, même mariés, pouvaient être séparés de leur famille pour être vendus, la loi du Seigneur spécifiait que, pour ceux dont nous parlons, leur épouse et leurs enfants étaient libérés en même temps qu'eux.

Les mœurs courantes adoucissaient encore la dureté de leur condition, car le laisser-aller, toujours habituel en Orient, les rapprochait infiniment plus de leurs maîtres qu'on n'aurait pu se l'imaginer à Athènes ou dans l'Empire romain. Si bien qu'il arrivait parfois qu'un serviteur, à la fin de sa période de soumission forcée, exprimait le désir de ne pas quitter la famille où il se trouvait à son aise. Alors le chef de la maison accomplissait un rite symbolique : il approchait le serviteur du linteau de la porte et lui perçait le lobe de l'oreille avec un poinçon, comme pour le clouer définitivement à l'habitation où il restait de son plein gré. Cette cérémonie avait pour conséquence de ne plus permettre à celui qui l'avait demandée d'invoquer les faveurs jubilaires, mais elle lui assurait en revanche toutes les garanties de la stabilité.

Il y a encore, dans la législation mosaïque, d'autres dispositions, très curieuses et très paternelles, concernant la protection des femmes ou jeunes filles de la classe servile. Et c'est sans doute à cause de tout cela que la servante dont nous parlons, au lieu de se renfermer strictement dans le cercle de ses fonctions, se trouvait chez Caïphe presque comme chez elle, au point d'oser interpeller les visiteurs avec cette liberté que connaissent seules, chez nous, quelques vieilles bonnes servantes, dont le dévouement fait excuser les minimes défauts.

Une remarque s'impose encore. Etant donné que la main-d'œuvre nécessaire à l'entretien d'une maison coûtait peu, et qu'une fois achetée elle n'avait plus à être rétribuée, le nombre des serviteurs était considérable, même dans des familles qui, sans être riches, jouissaient d'une honnête aisance. Le travail, par suite, n'était pas très dur, chacun se cantonnant dans sa spécialité. Ainsi les Grecs, rien que pour leur parfumerie ou leur toilette, employaient facilement une dizaine de personnes. A l'époque d'Auguste, on exagéra encore, de sorte que certaines personnalités opulentes comptaient des milliers d'esclaves. Mais en Palestine la vie était plus simple. Ce qui n'empêche pas que n'importe quel chef ou bourgeois eût à sa disposition un bon nombre de personnes qu'il utilisait pour les emplois les plus divers, de ses domaines ou de son « chez lui. »

II

La servante dont parle l'Evangile était portière, ce qui est loin de signifier qu'il y eût beaucoup d'analogie entre elle et les concierges de notre temps. Elle était chargée de reconnaître les personnes qui se présentaient, d'éconduire les indésirables, suivant les consignes qui lui avaient été données, et de faire amener les autres, par quelque serviteur, en présence du grand-prêtre. A Rome, la fonction de portier était généralement réservée à un homme, et l'esclave qui la remplissait était attaché à une longue chaîne, afin qu'il ne pût pas trop s'écarter du poste qu'il avait à surveiller. Cette coutume barbare n'existait pas chez les Hébreux. La servante pouvait donc aller et venir, et se mêler aux groupes qui se formaient dans la cour.

Or, un moment après que Notre-Seigneur eut été introduit devant le pontife, deux hommes se présentèrent à l'entrée. C'étaient S. Pierre et S. Jean qui, inquiets sur le sort du Maître et honteux de leur fuite éperdue au jardin des Oliviers, venaient se renseigner sur la tournure que prenaient les choses. A lui seul, Pierre n'aurait pas pu pénétrer dans le palais ; mais son compagnon était connu du grand-prêtre et de son entourage. On a expliqué ce détail, qui à première vue paraît un peu étrange, en disant que, pêcheur du lac de Tibériade, Jean avait dû venir maintes fois apporter dans cette maison, comme dans tant d'autres, le poisson qu'il vendait. Toujours est-il que la servante ne fit aucune difficulté pour le laisser passer ainsi que son compagnon.

Les deux disciples arrivèrent ainsi jusque dans la cour centrale, qui correspondait à l'atrium romain et formait un vaste quadrilatère entouré de bâtiments. Il ne pouvait pas aller plus loin, car d'autres esclaves gardaient sévèrement la porte des appartements privés, et surtout les approches de la salle où le Grand Conseil délibérait. Mais il était déjà fort important pour eux d'être là, parce que, d'après les mouvements des divers personnages ou les causeries de domestiques, ils étaient à même d'y apprendre bien des choses.

Au centre de la cour, un grand réchaud de cuivre contenait des charbons ardents. En effet, même au mois d'avril et même sous le climat palestinien, les nuits sont souvent fraîches et il était tout naturel de mettre un brasero à la disposition de ceux qui, pour un motif ou pour un autre, étaient obligés de stationner longuement dans l'atrium à ciel ouvert. Pierre et Jean s'accroupirent autour du bra-